

L'ÉVALUATION

L'évaluation doit constituer une valeur ajoutée à notre démarche générale et doit devenir systématique. Ce sera, à coup sûr, la meilleure réponse apportée à la pertinence de notre engagement et de nos actions, mais plus sûrement le moyen d'ajuster en permanence nos réalisations à notre ambition.

Toutefois, l'évaluation doit bénéficier d'un cadre de référence, accepté de tous pour que les efforts soient concentrés sur l'interprétation des résultats et sur les propositions d'ajustement, voire de médiation. Mettre en regard objectifs et réalisations pour mesurer l'efficacité et redéfinir, recentrer au besoin, les objectifs et cibles d'un programme, telle est notre préoccupation.

C'est pourquoi, un effort tout particulier devra porter sur les éléments de la stratégie d'évaluation ainsi que sur le choix et la définition des indicateurs.

Les programmes sportifs 2008-2012 devront subir un examen attentif des différentes mises en œuvre, de leur attractivité, du sens des évolutions souhaitées et souhaitables.

A cet égard, il conviendra de s'inscrire dans une démarche positive de progrès visant d'une part à élaborer une stratégie de conquête et d'autre part à valoriser les efforts et les réussites d'enseignants militants ayant obtenu des résultats remarquables.

C'est tout au long du parcours 2008-2012 que devront être enregistrées les observations objectives et prospectives afin que 2012-2016 puisse se construire dans une forme d'ajustement national applicable à la rentrée 2012.

Dès lors, devront être pris en compte les éléments suivants :

- L'analyse de l'évolution des effectifs licenciés et jeunes officiels.

- L'observation des statistiques sportives.

Il s'agit de recenser tous les élèves licenciés UNSS qui pratiquent le sport scolaire dans le cadre de l'A.S. ou qui représentent leur A.S. dans le cadre des rencontres organisées par l'UNSS dans des activités sportives non pratiquées dans l'établissement scolaire.

Ces données statistiques sont essentielles pour permettre à l'UNSS de mieux cerner et d'observer l'évolution des aspirations des jeunes et des animateurs d'A.S. et de mieux mesurer et montrer la vitalité des A.S.

- Le bilan des rencontres UNSS

Afin de pouvoir apprécier les indicateurs de l'UNSS, chaque service UNSS rendra compte à l'issue de chaque journée organisée, de données statistiques simples et appropriées au travers d'une fonctionnalité spécifique sur Intranet. Pour les services régionaux, les données porteront sur les rencontres académiques ; pour les services départementaux les données porteront sur les rencontres départementales et pour les coordonnateurs de districts sur les rencontres de leur district.

- Les appréciations liées à l'évaluation de chaque championnat de France

- Les travaux des commissions mixtes départementales et régionales

Ces commissions mixtes ont une vocation particulière puisque :

- elles sont en charge de la mise en œuvre du programme sportif 2008-2012 avec l'aide de chaque cadre UNSS,
- elles doivent recueillir les observations et propositions des enseignants au regard de leur action au sein des A.S. et de leurs préoccupations de terrain,
- elles doivent permettre d'expliquer et de faire valoir les orientations nationales de l'UNSS décidées collectivement et, en aucun cas, des points de vue personnels de cadres UNSS,
- elles doivent faire l'objet d'un compte-rendu ordonné et précis adressé au directeur national

adjoint en charge de l'activité dès le début de l'année.

- Les options prises par les commissions mixtes nationales dont l'ordre du jour, pour chaque activité, sera le suivant :
 - bilan de l'année écoulée (suivi des statistiques sportives)
 - remarques et propositions des CMD et CMR
 - programmes sportifs nationaux 2008-2012
 - formation et certification des Jeunes Officiels
 - réseau de personnes ressources
 - préparation des championnats de France
 - questions diverses
- Les réalisations et les innovations du pôle développement
 - journées open en district et département
 - journées festival au niveau académique
 - options nouvelles d'organisation (exemple : des journées « filles »)
 - la fête du sport scolaire départemental
 - programme trimestriel à thème
 - jeux multi-activités
- Les conclusions des commissions académiques d'orientation pédagogique ou encore de l'observatoire des pratiques sportives des jeunes.